



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Compte-rendu affiché le : 9 avril 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 20 avril 2021

N° 21-04-03

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2021

OBJET :
Affectation du résultat
d'exploitation de
l'exercice 2020, Commune

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance :** 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christian BECUWE à Jacques DECHANDON – Céline BENNICI à Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2021

Affichage : 09/04/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020, COMMUNE

Le Conseil Municipal,
réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,
suite au vote du compte administratif 2020 intervenu le 07 Avril 2021,
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif 2020 présente :

■ un excédent de fonctionnement de : 1 546 827,18 €

Décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'affecter partiellement le résultat à la section d'investissement :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0.00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0,00 €
Virement à la section d'investissement	1 039 237,45 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	1 546 827,18 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2020	1 546 827,18 €
Affectation obligatoire	
• à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	NEANT
Déficit résiduel à reporter	
• à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	475 695,96 €
Solde disponible affecté comme suit :	1 071 131,22 €
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	871 131,22 €
TOTAL	1 346 827,18 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur (ligne 002)	200 000,00 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	
B) DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 20/04/2021

Affichage : 09/04/2021

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 19 avril 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

